



Communiqué

Il rentre dans votre sac-poubelle ? Ce n'est PAS un encombrant.

Aux recyparcs, les conteneurs destinés aux encombrants sont encore trop souvent utilisés comme une « grande poubelle ». Or, les déchets qui nous encombrent/nous dérangent, ne sont pas forcément des encombrants...

Un « déchet encombrant » est un déchet non recyclable, non réutilisable, **trop volumineux** pour rentrer dans un sac-poubelle de déchets résiduels (d'où son nom).

Le saviez-vous ?

Les déchets volumineux doivent d'abord être broyés avant d'être incinérés et valorisés énergétiquement. Avec cette étape supplémentaire, l'encombrant a un coût de traitement plus élevé que le sac-poubelle (+ 25 %) !

Les déchets acceptés dans les encombrants

Encombrants incinérables

- Sommiers
- Balatums et linos
- Tapis plains
- Fauteuils, divans, mobiliers usagés
- Vitres (attention : certains recyparcs prévoient une collecte distincte pour ces déchets)
- Miroirs

Encombrants non-incinérables

- Laine de roche
- Laine de verre
- Torchis
- Roofing

Les déchets refusés dans les encombrants

- Papiers peints & détapissés -> **Sac-poubelle**
- Petits jouets, balles de tennis, ballons -> **Sac-poubelle**
- Déchets ménagers -> **Sac-poubelle**



Communiqué

- Bonbonnes de gaz -> Si elles sont à usage unique, elles peuvent être déposées dans les déchets spéciaux des ménages. Si elles sont rechargeables, vous devez les ramener chez un repreneur agréé. Plus d'infos sur www.febupro.be/fr/bouteille-vide/
- Bouteilles de protoxyde d'azote -> **Déchets Spéciaux des Ménages**
- Piles et batteries -> **PENSEZ TOUJOURS À SÉPARER LES PILES ET BATTERIES DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES/JEUX ET AUTRES.** Celles-ci doivent être déposées dans le conteneur adéquat.

Et les biens en bon état ?

Ne les jetez pas ... donnez-leur une seconde vie ! Réutiliser c'est aussi réduire ses déchets.

Des Boîtes à récup' et Matériau Box sont progressivement installées dans nos recyparcs. Ces boîtes dédiées spécialement à la collecte d'objets et matériaux en bon état et réutilisables sont accessibles durant les horaires d'ouverture. Les biens collectés sont revendus dans les magasins de nos Ressourceries partenaires.

Plus d'infos : www.ipalle.be ou zerodechet@ipalle.be ou auprès du préposé du recyparc.

Cet objet rentre dans un sac de 60 litres ?



Alors ce n'est PAS un encombrant



Merci de le jeter dans votre **sac-poubelle** !

www.ipalle.be • [f Ipalle](https://www.facebook.com/ipalle) - Vers un territoire Zéro Déchet